LE ROI D'ESPAGNE A BORDEAUX

IL EST CHALEUREUSEMENT ACCLAMÉ PAR LA POPULATION BORDELAISE

Bordeaux, 18 avril. — Ce matin, à 11 h. 45, après s'être fait servir un petit déjeuner, le roi a reçu la visite du docteur Moure.

A une heure de l'après-midi, Alphonse XIII qui venait d'apprendre la triste nouvelle, envoya un télégramme de condoléances au ministre de la guerre, pour la mort tragique du capitaine aviateur Tarron.

Le roi se rendit ensuite à pied au parc bordelais.

A une heure et demie, il revint sur les boulevards et déjeuna à l'hôtel du Chapon en compagnie du marquis de Viana et de M. Quinone de Leon.

A sa sortie du restaurant, le roi Alphonse a été très acclamé. Le roi a répondu aux acclamations en saluant à plusieurs reprises.

Le roi a fait une promenade en automobile aux environs de Bordeaux, puis il s'est promené à pied dans un bois de sapins.

Quelques paysans l'ayant reconnu, l'ont salué aux cris de : « Vive le Roi ! »

Alphonse XIII est rentré à l'hôtel, très satisfait de sa promenade. Il repartira ce soir, à 7 h. 19, par le Sud-Express, pour Madrid et ne se rendra pas à Arcachon.

ARRESTATION D'UN ANARCHISTE

Bordeaux, 18 avril. — M. Mathieu, commissaire central, a fait arrêter, ce soir, à 5 heures, aux environs de la gare du Midi, où réside le roi Alphonse, un anarchiste espagnol, Fernandez Francisco, habitant Bordeaux.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi 19 avril :

Soleil : lever : 5 h. 6; coucher : 6 h. 54.
Lune : pleine le 13; dernier quartier le 21.
Aujourd'hui : St Emma; demain : St Marcellin.
Huit heures un quart, assemblée générale de l'Union mutualiste des cantons de Roubaix, Café Faflix, 10, place de la Liberté.
De dix heures à six heures, Exposition des artistes roubaisiens, 14, boulevard de Paris.

Le XXVe Anniversaire des Sœurs de Saint-Sauveur

Il y a quelques mois, à l'occasion de la mort de M. Louis Wattinne, nous nous sommes plu à louer l'Œuvre du prêt du linge, confiée aux Sœurs de Niederbron, dont la succursale à Roubaix, est installée place de la Liberté.

Ces servantes dévouées de l'infortune ont célébré, lundi dernier, le XXVe anniversaire de leur arrivée à Roubaix. Leur humilité a voulu garder le silence sur cette fête qui se déroula dans leur chapelle. Un salut solennel d'actions de grâces fut chanté. Les bonnes sœurs rendaient hommage à Dieu du bien qu'Il leur avait permis et qu'Il leur permettait encore de faire pour nos concitoyens.

C'est en quoi consista toute la fête d'anniversaire. Les sœurs ne désirèrent rien autre chose. Mais, cependant, n'ont-elles pas droit à la reconnaissance publique ?

Partout où il y a une misère à alléger, une souffrance à soigner, la petite Sœur accourt. Les visages se rassénèrent quand, dans les cours populeuses apparaît cette humble femme au vêtement sévère, mais à la figure souriante. Avant de visiter ses malades, elle a eu soin de garnir son grand sac noir, de douceurs que les enfants délaissés recevront avec joie, des aliments nécessaires au ménage, des médicaments coûteux qui ruineraient le maigre budget de l'ouvrier éprouvé.

La maison visitée par la petite Sœur change vite d'aspect sous sa main habile. Le travailleur, en rentrant, trouvera la demeure proprette, le dîner cuit à point, les enfants reluisants de propreté, l'épouse malade plus tranquille.

La Sœur a passé...

Et elle va partout : aucune rue, aucune cour ne l'ignore. Tous ont recours à elle; personne n'est repoussé, aussi bien de nuit que de jour. Elle désarme la haine, fait naître l'admiration et la reconnaissance non seulement pour elle, mais pour la cause qui inspire un dévouement si sublime.

Un homme renversé par un train à proximité de la gare

IL A LA MAIN ECRASEE PAR LA ROUE DU FOURGON

Un accident qui aurait pu entraîner la mort de celui qui en a été la victime, s'est produit mardi après-midi, sur la voie ferrée, à proximité de la gare de Roubaix. L'un des ouvriers occupés pour le compte de la Compagnie se trouvait le long de la voie, quand le train 2543, parti de Lille à 4 heures 22, le prit en écharpe et le projeta sur le côté de la voie. En voulant se relever, l'ouvrier eut l'extrémité de la phalangette de l'auriculaire droit coupée par la roue du fourgon de queue.

Le blessé conduit par des camarades de travail au bureau de M. le chef de gare, y reçut les premiers soins de MM. les docteurs Delattre et Derville. En outre de sa blessure à la main, MM. les docteurs ont constaté une forte foulure au poignet.

Le blessé, Louis Huent, âgé de 20 ans, qui habite à Gencch, a regagné son domicile dans la soirée.

Les Fêtes du Coq-Français, du Tilleul et de la Potennerie, à Roubaix

LISTE DES PRIMES

A l'occasion de la distribution des œufs de Pâques aux jeunes participants du cortège enfantin, ainsi que nous l'avons signalé, M. Segard, président, a adressé une délicate allocution aux parents et à leurs enfants, ainsi qu'à Mme la directrice de l'école, qui avait bien voulu mettre une salle à la disposition du Comité pendant ces jours de fêtes.

UN CONCOURS DE PINSONS

Le tirage au sort des primes du festival a eu lieu chez M. Thomas, angle des rues Decrême et de Ma Campagne. M. Segard a adressé, au nom du comité, ses remerciements aux délégués et à toutes les sociétés ayant répondu à l'appel qui leur avait été adressé. « Nous conserverons, a-t-il dit, le meilleur souvenir de votre passage parmi nous; les commissaires généraux, a-t-il ajouté, ont apporté le plus grand soin dans l'organisation du tirage des primes et je suis assuré que vous en reconnaîtrez la parfaite correction ». M. Segard remercie encore l'harmonie du Moulin et l'orphéon « Les Vieux de Versailles », pour leur gracieux concours, puis il adresse ses remerciements au « Journal de Roubaix » qui a collaboré, par sa longue publicité, au succès de la fête.

Voici les noms, des bénéficiaires des primes et des lauréats du concours de décorations et illuminations :

Primes de participation. — 1er, 500 fr., la Philharmonie du Fresnoy, Roubaix; 2e, 200 fr., Chorale « L'Union Fraternelle », Tourcoing; 3e, 100 fr., Harmonie Jeanne d'Arc, Mouscron; 4e, 75 fr., « La Cecilia », du Crétinier, Wattrelos; 5e, 50 fr., Trompettes « La Revanche », Tourcoing; 6e, 50 fr., Chorale mixte « La Lyre Ouvrière », Roubaix; 7e, 25 francs, Orphéon « Les Vieux de Versailles », Roubaix; 8e, 25 fr., Chorale « La Lyre Amicale de Vauban », Lille; 9e, 25 fr., Chorale mixte « Les Intimes », Hem.

Primes de rassemblement. — 1re, 30 fr., Chorale « L'Union de Lille »; 2e, 20 fr., Trompettes « Les Enfants du Nord », Roubaix; 3e, 15 fr., « L'Union Chorale », Croix; 4e, 10 fr., Chorale mixte « La Lyre Ouvrière », Roubaix.

Primes aux chefs. — 1er, 30 fr., « L'Union Chorale », Croix; 2e, 25 fr., Orphéon « Les Vieux de Versailles », Roubaix; 3e, 20 fr., L' « Union Chorale », Wattrelos.

Primes spéciales aux harmonies, fanfares et accordéonistes. — 1er, 100 fr., « La Philharmonie du Fresnoy », Roubaix; 2e, 75 fr., Orchestrina des Accordéonistes Lillois; 3e, 50 fr., « Les Joyeux Accordéonistes Roubaisiens »; 4e, 25 fr., Fanfare musicale du Cul-de-Four, Roubaix.

Concours de décorations et d'illuminations. — 1er prix, Vanmarcke-Delives, 59, rue de Rocroi; 2e ex-æquo, E. François, 100, rue de Baval, et Ocmanbroux, rue d'Espagne; 3e, Vanhoutte, 50, rue de Rocroi; 4e, Roussel, 94, rue du Tilleul; 5e, Nutteins, rue d'Espagne; 6e, Nivesse, rue du Tilleul; 7e, Arthur Segard, 15, rue de Tunis; 8e Huybens, 59, rue Decrême.

Ces primes seront distribuées samedi soir, à huit heures, au local « La Confiance ».

* * *

On nous prie de dire que toutes les factures doivent être adressées chez M. Albert Poucet, 78, rue de la Potennerie, avant jeudi soir, passé cette date, le Comité ne reconnaîtrait plus de créances.

UNE MAISON CAMBRIOLÉE rue St-Etienne

3.000 FRANCS DE BIJOUX ET DIVERS OBJETS VOLÉS

Mme veuve Jeanne Roussel, employée des Postes, qui habite le premier étage des bureaux de l'« Express », rue Saint-Etienne, 32, constata lundi soir, vers huit heures en rentrant chez elle, que la porte de la rue était entre ouverte.

En se rendant dans ses appartements, elle remarqua que les portes en avaient été fracturées. Elle put aussitôt se rendre compte que ses appartements avaient été entièrement visités; les meubles avaient été fouillés et une partie de leur contenu gisait sur le plancher.

Le ou les malfaiteurs s'étaient emparés de deux paires de boucles d'oreilles en or, avec brillants et perles fines, de quatre bagues du même métal, de dix broches dont quatre en or et six en fantaisie et argent, de douze cuillères à café en argent, quatre tours de cou pour dame en doublé et en vieil argent; quatre paires de boucles d'oreilles pour enfants, un bracelet en or.

Tous ces objets se trouvaient dans un coffret en bronze.

Mme Jeanne Roussel a constaté en outre, la disparition d'un couteau avec manche en argent, d'une jumelle, d'un revolver et divers autres objets.

Les malfaiteurs, pour accomplir leur forfait, s'étaient servis d'outils dérobés dans le bureau de l'agence de l'« Express », qui se trouve au rez-de-chaussée, et les avaient laissés sur le plancher.

Mme veuve Jeanne Roussel, a informé immédiatement M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, du vol dont elle a été victime.

A la suite des renseignements recueillis au cours de l'enquête, le commissaire a fait rechercher un individu soupçonné. Ce dernier a été arrêté dans la nuit et conduit au poste de police à la disposition de M. Laché, commissaire de police.

Mardi matin, M. Laché, commissaire de police, l'a interrogé. Ce dernier ayant démontré qu'il n'était pas à Roubaix au moment du vol, a été relaxé.

ASSUREZ-VOUS contre le vol, Compagnie **L'Union**, 9, Place Vendôme, Paris. Agent à Roubaix : G. Beuscart, 33, r. des Fabricants.

Un noyé quai de Gravelines

Mardi soir, vers 6 heures, un marinier dont la bélandre se trouvait en stationnement quai de Gravelines, aperçut un homme qui se jetait dans le canal. Il se porta à son secours et le ramena sur la berge. Mais l'homme, qui avait perdu connaissance, ne put être rappelé à la vie, en dépit des tractions rythmées pratiquées par le sauveteur et des soins de M. le docteur Desbonnets.

M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, informé, se rendit quai de Gravelines et ouvrit une enquête.

Le noyé est un nommé Dubron, dont l'identité exacte sera établie aujourd'hui. Mardi matin, cet homme avait tenté une première fois de se suicider en se jetant dans le canal, à Wasquehal.

Le cadavre a été conduit à la morgue.

L'ADJUDICATION POUR LA FOURNITURE DE VÊTEMENTS AUX ENFANTS DES ÉCOLES COMMUNALES. — Mardi matin, à 11 heures, a eu lieu, dans une des salles de la mairie, l'adjudication pour la fourniture des vêtements aux enfants des écoles communales.

L'adjudication était divisée en onze lots.

M. Emile Leblanc, adjoint au maire, présidait, assisté de MM. Lavalle, Obin, membres de la caisse des écoles; Salembier, receveur municipal; Herchuez, chef de bureau aux écoles.

1er LOT. — *Camisoles en moringo pure laine et robes en pure laine peignée mérinos* (2.068 fr. 50). — Ont soumissionné : MM. Ségès-Louchart, avec un rabais de 8 fr. 18 %; Henri Bonte, 9.15 %; Joseph Lehembre, 13.27 %, adjudicataire.

2e LOT. — *Chandails pure laine peignée et rachelicks de deuxième taille* (3.217 fr. 50). — M. Henri Bonte, seul soumissionnaire, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 8 fr. 65 %.

3e LOT. — *Culottes en velours* (2.265 fr.). — M. Ségès-Louchart, seul soumissionnaire, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 8 fr. 36.

4e LOT. — *Bas en laine noire mérinos* (8.945 fr.) — MM. Ségès-Louchart, 8 fr. 13 %; H. Bonte, 16.76 %; J.-B. Rançon, 26.50 %, adjudicataire.

5e LOT. — *Pèlerines avec capuchon en molleton* (2.506 fr. 25). — M. Ségès-Louchart, seul soumissionnaire, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 6.56 %.

6e LOT. — *Manteaux pour fillettes* (4.167 fr.) — MM. Léon Hamy, 5.55 %; Ségès-Louchart, 8.16 pour cent, adjudicataire.

7e LOT. — *Galoches pour enfant de deux à six ans* (4.060 fr.) — MM. Ségès-Louchart, 3.03 %; Victor Vandestienne, 7.65 %; Jean Vandenbosch, 10.60 %, adjudicataire.

8e LOT. — *Galoches pour enfants de six à onze ans* (8.760 fr.) — MM. Ségès-Louchart, 5.58 %; Jean Vandenbosch, 8.00 %; Victor Vandestienne, 9.65 %; Eugène Papillon, 15.27 % adjudicataire.

9e LOT. — *Galoches en vache* (1.300 fr.) — MM. Jean Vandenbosch, 2.75 %; Arthur Vandennest, 4.00 %; Victor Vandestienne, 6.05 % adjudicat.

10e LOT. — *Chemises et tabliers* (3.948 fr. 50). — MM. Paul Sain, 0.20 %; Ségès-Louchart, 4.62 p. 100; Lehembre-Grau, 8.27 % adjudicataire.

11e LOT. — *Pantalons en flanelle coton pour fillettes* (1.305 fr.) — MM. Ségès-Louchart, 20.18 p. 100; Lechembre-Grau, 27.12 %; Léon Hamy, 30.05 %, adjudicataire.

MUTATIONS DANS LA POLICE. — Par arrêté municipal, qui prendra effet le 20 courant, M. Emile Lemaire, secrétaire de police au 4e arrondissement, est nommé commis à la Mairie de Roubaix; M. Lucien Absin, secrétaire adjoint de police au 3e arrondissement, est nommé secrétaire titulaire au 4e arrondissement; M. Eléodor Capette, agent de police est nommé secrétaire adjoint au 3e arrondissement.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

Les sociétaires pourront occuper d'une façon instructive la matinée du lundi 24 avril, en participant à l'excursion organisée par le groupe Peignage et Filature. Cette sortie comportera les visites d'établissements de construction et d'une brasserie, à Lille. Les excursionnistes rentreront individuellement leurs tickets à la gare, avant le départ qui aura lieu à 6 heures 17, le retour devant s'effectuer vers une heure.

UNE MORT SUBITE. — M. Henri Serrurier, âgé de 67 ans, marchand de volailles, demeurant rue Pauvrée 38, fut pris d'un malaise subit, au cours de la nuit de lundi à mardi. Sa famille manda un docteur qui soigna le malade. A huit heures, M. Serrurier se leva et paraissait ne pas souffrir, lorsque brusquement il s'affaissa. Le docteur mandé ne put que constater le décès attribué à une affection cardiaque.

UNE ARRESTATION POUR RUPTURE DE BAN. — La police a mis en état d'arrestation mardi soir, vers neuf heures, à l'estaminet Léon, rue Nain, un chaudronnier Gaston Simon, âgé de 45 ans, sans domicile fixe.

Cet individu qui est originaire de Hâvre, a été condamné tout récemment par le tribunal correctionnel de Lille, à six mois de prison et à dix ans d'interdiction de séjour.

PHONOLIST, piano électr. de salon, se joue aussi à la main. Merveille d'art et mécan. Jeu artist. incomp. des plus gr. pianistes. Mes SCREPEL, 138, Gde-Rue, Rx. Tél. 21.12. 214-4

DEUX ARRESTATIONS. — M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement a mis en état d'arrestation et a fait transférer mardi à Lille, un employé du chemin de fer, Arthur Foretier, âgé de 33 ans, demeurant rue du Luxembourg et un magasinier, Joseph Pollez, 49 ans, rue Jouffroy, 111.

Le premier est inculpé d'outrages public à la pudeur, commis devant des enfants; le second, d'attentat aux mœurs, sans violence. La victime est une fillette de six ans.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la fonderie de M. Napoléon Martin, rue de Tourcoing un manœuvre, M. Léonard Declercq, 28 ans, rue de Blanchemaille, 63, s'est blessé à l'épaule gauche en lançant un morceau de fonte. Vingt jours de repos. Docteur Lepers.

— Une soigneuse de MM. Auguste Lepoutre et Cie, peigneurs, rue de la Redoute, Mlle Marie Fontenay, 19 ans, rue de la Balance, 100, s'est blessée à la main droite en voulant retirer un morceau de laine de son métier en marche. Trois semaines de repos. Docteur Dispa.

— A la filature de M. Albert Masurel, rue Jacquart, un débourreur, M. Léopold Mossaert, 23 ans rue Jacquart, cour Masurel, 38, s'est contusionné l'épaule droite en tombant sur une carde. Quinze jours de repos. Docteur Ballenghien.

NECROLOGIE. — On annonce la mort à l'âge de 68 ans, de M. Henri Serrurier-Verschingel, marchand de volailles et gibiers. Ses funérailles auront lieu vendredi 21 avril, à 9 heures 1/2, église Saint-Martin.

Assemblée 58, rue Pauvrée.

ENTERREMENT DU MERCREDI 19 AVRIL. — Mme Paul Requillart, née Pauline Toulemonde, 10 heures, église Saint-Martin.

CROIX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au peignage Holden et Cie, un ouvrier laveur, M. Jules Danset, 55 ans, rue de Maubeuge, à Croix, a été heurté au poignet droit par une attache de la courroie en déclinchant une laveuse. Quinze jours de repos; docteur Barroyer.

LANNOY

MAIN MEURTRIE. — A l'usine de M. Ferdinand Leborgne, un contremaître, M. Julien Vandorpe, demeurant à Lys, a eu la main gauche écrasée entre deux morceaux de fonte. Il en est résulté une plaie à l'auriculaire et à l'annulaire avec arrachement d'ongle.

M. le docteur Parmentier lui a prescrit un repos de 15 jours.

CHERENG

UN VOL DANS UN ESTAMINET. — Des malfaiteurs inconnus se sont introduits, par effraction, dans un estaminet situé grand route et appartenant à M. Raoul Bonduel, brasseur à Loos.

Ils ont emporté le tuyau de la pompe à bière et deux mesures en étain.

La gendarmerie de Lannoy, saisie d'une plainte, enquête.

APERITIF DES ARTHRITIQUES
Le quart
VICHY-CÉLESTINS
DANS TOUS LES CAFÉS

LA GRIPPE ne résiste pas aux **COMPRIMES BAYER D'ASPIRINE**, le tube 1 fr. 50 dans toutes pharmacies. (Refusez imitations.) 5866-a

WATTRELOS

Mort, au service, d'un jeune soldat originaire de Wattrelos

Une douloureuse nouvelle parvenait hier à la famille d'un enfant de Wattrelos, Albert Castelain, soldat à la 6e section de commis-ouvriers militaires d'administration, à Châlons-sur-Marne.

Le 12 avril, une note du médecin-major conçue dans ces termes était envoyée à M. le Maire de Wattrelos :

» 5e CORPS D'ARMÉE. — PLACE DE CHALONS
ANNEXE MILITAIRE DE L'HÔPITAL CIVIL

» Châlons, le 12 avril 1911.

Le médecin principal de 1re classe Dardel, médecin-chef de l'annexe militaire de l'Hôpital civil de Châlons-sur-Marne, à M. le Maire de Wattrelos (Nord).

» J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien informer Mlles Castelain, résidant dans votre ville, que le nommé Castelain, leur frère, soldat à la 6e section de C. O. A., en traitement dans l'annexe militaire de l'Hôpital civil de Châlons-sur-Marne, est dans un état qui pourrait devenir sérieux (pneumonie).

» (Signé) : Dr DARDEL. »

Le samedi 15 avril, un télégramme ainsi libellé était remis à Mlles Castelain :

« Châlons-sur-Marne, 15 avril.

» Castelain Albert, soldat 6e section administration, traité Hôpital militaire Châlons-sur Marne, donne graves inquiétudes. Informez famille, rue de Leers, 35.

» (Signé) : PEIGNOT, *gestionnaire Hôpital militaire Châlons-sur-Marne.* »

M. Albert Castelain était un jeune homme aimable et travailleur et un excellent soldat. Il est ravi à l'affection des siens à l'âge de 23 ans. La population s'associera à ce deuil douloureux.

Les funérailles de M. Albert Castelain seront célébrées jeudi 20 avril courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Maclou.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PROPRIETES COMMUNALES EN 1911, 1912 ET 1913. — *Résultats d'adjudication.* — M. J. Thérin, maire, assisté de MM. Louis Leuridan et J.-B. Liagre, adjoints, et de M. Achille Couillet, conducteur-chef des travaux de la ville, et en présence de M. Lallemand, receveur municipal, a procédé mardi, à trois heures de l'après-midi, dans la grande salle de la Mairie, à l'adjudication des travaux d'entretien des propriétés communales. Voici les résultats de ces opérations :

PREMIÈRE CATÉGORIE. — 1er lot. — *Terrassements, pavage, maçonnerie, pierres, enduits, plâtrages.* — Soumissionnaires : MM. Duheu, 11 %; Wattez-Géry, 12 %; Floris Duquenoy, 9 %; Alphonse Imbrecht, 16 %, est déclaré adjudicataire.

2e Lot. — *Couverture, plomberie.* — MM. Beaudart, 14 %; Barbieux, 12 %; Alphonse Destailleur, 16 %, est déclaré adjudicataire.

3e Lot. — *Charpente, menuiserie.* — MM. L. Courier, 12 %; Achille Delcroix, 13 %, est déclaré adjudicataire; Emile Lecroart, 12 %.

4e Lot. — *Ferronnerie, quincaillerie.* — MM. Baudart, 8 %; Alphonse Destailleur, 16 %, est déclaré adjudicataire.

5e Lot. — *Peinture, vitrerie.* — Société anonyme « Le Travail », au prix du Bordereau; MM. Six-Renard, 23 %; H. Fontaine, 22.25 %; Société Roubaisienne « Le Projet », 23 %; Hautefeuille, 23 %.

En présence de trois soumissions semblables, M. J. Thérin, en sa qualité de maire, président du bureau, donna lecture du décret suivant :

Décret du 18 novembre 1882 : « S'il y a une seule société d'ouvriers français parmi les soumissionnaires ayant fait le plus fort rabais, cette société sera déclarée adjudicataire. »

La société roubaisienne « Le Projet » fut en conséquence déclarée adjudicataire du 5e lot (peinture-vitrerie).

VENTE PUBLIQUE D'OBJETS SAISIS. — Une vente publique d'objets saisis aura lieu aujourd'hui mercredi 19 avril, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, au bureau des douanes de Wattrelos-Gare. Les objets suivants seront mis aux enchères :

185 k. 300 de café vert; 726 k. 300 de café torréfié; 8 kil. 500 de poivre; 1 kil. 100 de chocolat; 13 paires de sabots; 40 jeux de cartes.

Tapisserie, Ameublement, G. WIART et Cie, 79, rue Nationale, (près du journal « La Dépêche ») Lille. Mobiliers de chambres à coucher. Le plus beau choix de la région. 666-1

TOURCOING

L'EXPOSITION DU TROUSSEAU DE LA PREMIÈRE COMMUNION. — Nous avons parlé hier, de l'œuvre du trousseau de la 1re communion. Cette exposition a lieu rue d'Austerlitz, 99, et non rue d'Amsterdam, comme nous l'avons dit par suite d'une erreur matérielle.

A L'HOTEL DE VILLE. — A l'occasion des fêtes de Pâques, les bureaux des services administratifs de la Mairie ont fermé mardi à midi. Seuls les commissariats de police sont restés ouverts toute la journée jusqu'à l'heure réglementaire.

LA FÊTE EST FINIE, ON ENLÈVE LES DÉCORS. — M. Ernest Cattez, tapissier garnisseur, rue Martine, 1, avait été chargé de la décoration du kiosque édifié à l'angle des rues de Roubaix et de la Tossée, à l'occasion des fêtes organisées dans ce quartier. Mardi matin, au moment de procéder à l'enlèvement du décor, l'entrepreneur constatait qu'on lui avait dérobé les tentures. Une plainte a été déposée aussitôt à la police. M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement procède à une enquête.

ON CAMBRIOLE RUE DU JURA. — Un ouvrier fileur, M. Henri Vandevenne, demeurant rue du Jura, cour Liagre, 25, a déposé une plainte à la police, contre des inconnus qui se seraient introduits dans son domicile la nuit à l'aide d'une fausse clef, pour y soustraire une somme de cinq francs qui se trouvait dans un coffret placé dans un meuble. M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement avait invité le fileur à venir faire sa déposition à son commissariat, mais celui-ci n'a plus reparu.

UNE COLLISION ENTRE DEUX TRAMWAYS, RUE CARNOT. — Une voyageuse blessée. — Un accident qui a failli entraîner des conséquences graves s'est produit, hier soir, à l'angle des rues Carnot et Faidherbe, vers quatre heures, le car M. 219, de la Compagnie de Roubaix-Tourcoing, faisant le service sur la ligne circulaire se dirigeait vers la gare traînant à sa suite une remorque. Au même moment descendait de la rue Faidherbe, le car Mongy, 402, qui empruntait la rue Carnot, pour gagner la place Saint-Christophe. Arrivée au carrefour de la Banque de France, la voiture Mongy qui était lancée à une vitesse normale alla heurter violemment la remorque du tramway de la ligne M. Sous la violence du choc, une des glaces vola en éclats. Une voyageuse Mme L... R..., qui se trouvait précisément dans la voiture fut blessée à la main par des débris de verre. Transportée à la pharmacie de M. Capelle, la blessée reçut les soins de M. le docteur Duquennoy. Après avoir été pansée, Mme L... R..., a été reconduite en voiture à son domicile à La Marlière.

VENTE PAR SUITE DE FAILLITE, rue de Guisnes, 104, à Tourcoing. Exposition du mobilier le jeudi 20 et dimanche 23 avril. Voir aux annonces.

Le Commissaire-priseur,
5344d E. BODVIN.

VERS LA FRONTIÈRE. — Les gendarmes de Tourcoing, ont conduit à la frontière de La Marlière et remis aux autorités belges, un prisonnier, Julien-Joseph Noppe, né à Iseghem (Belgique), ouvrier brossier, qui était recherché par le parquet d'Ypres, pour vol.

Noppe sortait de la prison de Lille.

E. WERNER, 24, rue Nationale Lille, joaillier-orfèvre. **Cadeaux pour fêtes.** 671-1

MOUVAUX

L'ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS NON BATIES. — Les habitants qui désirent prendre connaissance du tarif des évaluations cadastrales non bâties, peuvent se présenter à la Mairie jusqu'à la fin du mois d'avril, où seront reçues leurs observations.

HALLUIN

UNE MAISON INCENDIÉE. — Mardi, à deux heures et demie de l'après-midi, un incendie a détruit, au Mont, chemin de Loisel, croisée Carrette, une petite maison couverte en chaume, et inhabitée depuis plusieurs mois. Les premières flammes ont été aperçues par un ouvrier qui travaillait dans les champs. Il avertit un voisin, M. Jean Broutin. Celui-ci remisait dans la vieille maison des objets qui lui appartenaient; il s'empressa de les sortir. Quelques instants plus tard, la maison était en feu, et bientôt il n'en restait plus que des pans de murs branlants et des débris de bois à demi-calcinés.

Les causes de cet incendie sont accidentelles; il a été allumé par des étincelles échappées de la cheminée de la maison de M. Broutin.

La propriétaire est Mme Henri Verbeke, rue d'Odessa, 11, à Tourcoing. Il y a assurance.

Les pompiers n'ont pas eu à intervenir.

LILLE

UN CHARRETIER ÉCRASÉ PAR SON VÉHICULE, RUE DE LA BASSÉE. — Mardi matin, M. Jean Cabuy, 52 ans, charretier au service de M. Colin, entrepreneur, passait rue de La Bassée, monté sur le siège du chariot qu'il conduisait. Par suite d'un cahot, il perdit l'équilibre et tomba. Il alla rouler sous la roue gauche du véhicule qui lui passa sur le corps. Des passants se portèrent à son secours et, comme il ne donnait plus signe de vie, ils prévinrent M. Villon, commissaire de police du 5e arrondissement. Le magistrat fit mander un docteur. Le praticien ne put que constater le décès. Le corps a été transporté à la Morgue.

RIXE SANGLANTE A LA MAISON D'ARRÊT DE LOOS. — Deux détenus de la prison centrale de Loos, les nommés Robert Schmidt, 17 ans, antérieurement domicilié à Paris, passage Montlouis, et Emile Lefebvre, 43 ans, domestique, se sont pris de querelle dans un atelier. Lefebvre saisit un tranchet, laissé sur un établi, et porta un coup terrible à la face de Schmidt, dont toute la partie gauche du visage fut taillladée. L'oreille gauche, la paupière, la joue et les lèvres furent sectionnées d'un seul coup, et des flots de sang s'échappèrent de la blessure.

La victime a été conduite à l'infirmerie dans un état grave.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 18 avril

Présidence de M. GODART, vice-président

Indélicatesse d'une employée à Tourcoing

M. Duvillier, filateur de coton à Tourcoing, constatait ces jours derniers que 390 kil. de coton manquaient à un stock de 11.050 kil. qu'il avait en magasin. Le coton valant 3 fr. 35 le kilog, l'industriel subissait de ce chef un préjudice de 1.300 francs. Une enquête ouverte amena l'arrestation d'une jeune femme, Octavie Lemaire, née en Belgique, âgée de 22 ans, depuis un certain temps déjà au service de M. Duvillier. Octavie Lemaire reconnut avoir vendu une centaine de kilogs de coton à une chiffonnière qu'elle affirma ne pas connaître. De plus, on découvrit chez elle un paquet de 62 kil. de coton prêt à être emporté.

Le tribunal a condamné l'employée à six mois d'emprisonnement.

Pilules Suisses, dépuratif le plus populaire, bon marché, actif, facile à prendre. Enlève du sang les impuretés qui peuvent s'y trouver. 1 fr. 50 la boîte franco. Glaesel, ph., 28, rue de Grammont, Paris. 6927a-d

NECROLOGIE

— On annonce la mort, à Hondeghem, de M. l'abbé Paul Verbaere, professeur à l'Ecole catholique des Arts et Métiers de Lille, décédé dimanche, à l'âge de 33 ans.

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du mercredi 19 avril 1911

N° 130.

Mam'zelle Miouzic

Par Georges PRADEL

TROISIÈME PARTIE

Un Duel d'Amazones

Ses yeux étaient fixés sur la pendule qui semblait, à son gré, ne pas marcher assez vite.

C'est que Mlle Lucy Forster devait ressortir en catimini et s'en aller retrouver son cher ami Foot-Dick, — chose discrètement convenue entre eux deux — et Lucy Forster attendait cette heure avec impatience.

A cet instant, on sonna discrètement à la porte de l'appartement.

Mlle Forster alla ouvrir.

— Madame, fit très poliment l'une des femmes de chambre de l'hôtel, je m'excuse de sonner ainsi à cette heure chez madame, mais il y a une dame qui vient d'arriver par le dernier train de Paris, et qui insiste absolument pour vous voir.

— Une dame ! Une dame !... Je ne connais pas de dame !... Et je ne reçois personne à cette heure.

— C'est ce que j'ai répondu à cette personne... C'est une dame anglaise, âgée. Mais elle a des façons bien singulières, elle m'a dit que si vous ne vouliez pas la recevoir, elle coucherait en travers de votre porte, et que pour l'obliger à quitter cette place, il faudrait aller chercher la police.

— Mais c'est une folle !...

— Je n'osais pas le dire à madame, mais ça m'en a tout l'air.

— Non ! non ! Je ne suis pas folle le moins du monde, fit une voix aigre et croassante comme celle d'un corbeau.

Et une grande femme sèche et décharnée, vêtue d'une robe noire, se précipita dans la chambre.

— Allez-vous-en, ma fille, fit-elle à la servante.

Et la vieille femme, soulevant son voile, apparut aux lumières le visage jaune et parcheminé de miss Graham.

— Ah ! c'est trop fort, s'écria Lucy Forster au comble de la fureur.

Eléonor Graham eut un sourire de satisfaction qui découvrit ses redoutables osanores.

— Oh ! oui, c'était trop fort, en effet... Mais j'ai été bien contente. J'éprouve la plus grande satisfaction.

Et elle se laissa aller dans un fauteuil.

Si forte, si maîtresse qu'elle fût d'elle-même, Isabel Charlemont semblait médusée par cette apparition hideuse.

« Le voyage n'avait nullement réussi à Eléonor. Son chapeau, un invraisemblable galurin, ainsi que s'en font confectionner les vieilles filles d'Albion, était posé tout de travers, et le tour de cheveux, la perruque, qui recouvrait sa complète calvitie, avait suivi un mouvement tout opposé, ce qui rendait cette tête de casse-noisette absolument délirante.

La rage de Lucy Forster ne connaissait plus de bornes tandis que, flegmatique, impassible, Eléonor, pareille à un magot chinois, oscillait avec un mouvement de tangage en répétant :

— J'été bien contente, j'été bien contente.

— Mais, espèce de vieille tringle, comment avez-vous fait pour découvrir où j'étais ?

— Ah ! voilà, fit l'Anglaise, enchantée de la question et commençant à s'expliquer avec une rapidité vertigineuse, voilà, j'ai cherché, bien cherché pendant longtemps, avec Fanny.

— Mon ancienne femme de chambre ?

— Parfaitement, votre ancienne femme de chambre. Et nous avons fini par trouver. Vous étiez partie avec deux chevaux, c'était pour les conduire quelque part. Les deux chevaux, on devait retrouver leur trace. Fanny m'a adressée à une agence à côté de la Bourse. Oh ! ça m'a coûté très cher, je veux dire que ça a coûté très cher au duc. Mais l'agence Tempier a bien fait les choses. Elle a fourni le renseignement.

— Alors, le duc de Clayfton sait que je suis ici ?

— Pas encore, mais je lui écrirai demain.

— Avisez-vous de faire ça, Graham. Oui, avisez-vous et je vous promets que je vous tords le cou de ces deux mains-là.

Et Isabel Charlemont avançait ses deux petites mains, si adorablement tournées, mais en même temps si nerveuses.

— Quand nous avons su, Fanny et moi, que vous étiez engagée au cirque Crikton, ça a été tout seul, j'ai fait partir pour Tours la femme de chambre. Elle vous a vu jouer, vous a reconnue et elle est revenue m'apprendre que vous vous trouviez ici, à l'hôtel de Bordeaux, me donnant même le numéro de votre appartement. Et voilà. Demain, j'écrirai au duc.

— Faites-le... et je vous jure que vous ne sortirez pas vivante de mes mains.

— Non !... parce qu'on vous pendrait, ou tout au moins, on vous mettrait en prison pour le restant de vos jours... J'écrirai au duc parce que je ne veux pas perdre ma rente... Et je perds ma rente du moment que je vous quitte.

— Je vous la servirai, votre rente.

L'obstinée Anglaise répondit par d'énergiques signes négatifs.

— Non ! vous la servirez pendant plusieurs mois et puis après, je vous connais, vous ne servirez plus rien du tout... J'écrirai au duc... Il n'a pas de chance, le pauvre duc... Son frère au cirque... le baronnet Richard Barclay... qui est le clown Foot-Dick... Sa pupille, miss Isabel Charlemont... autrement Lucy Forster... Non !.. Pauvre duc !... Il est condamné au cirque à perpétuité... Oh ! il va venir à Tours... pour vous voir !.. parce qu'il est toujours maniaque... Il ne fait qu'appeler après vous !... Il crie !... Il pleure !... Oh ! pauvre duc !... Il n'en a plus pour longtemps !... Et il ne veut pas cependant m'assurer ma rente !....

Allons ! c'était la série à la noire, la ruine de toutes les espérances d'Isabel !... Son incognito dévoilé, Foot-Dick reconnaît